COMMUNIQUE DE PRESSE

de la cérémonie de signature d'une convention marquant une forte baisse des primes d'assurance « décès/invalidité totale-emprunteur » pour les bénéficiaires du programme « INTELAKA »

Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Monsieur Abdellatif JOUAHRI, Wali de Bank Al-Maghrib, Monsieur Hassan BOUBRIK, Président de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc ont procédé, le 13 février 2020, à la signature d'une convention actant une forte baisse des primes d'assurance "décès/invalidité totale-emprunteur" au profit des bénéficiaires du programme « INTELAKA », déployé dans le cadre du Programme intégré d'appui et de financement de l'entreprenariat.

Conformément aux Hautes Orientations Royales exprimées lors du discours d'ouverture de la session parlementaire d'automne de l'année 2019, dans lequel Sa Majesté a exhorté le secteur bancaire et financier à soutenir les jeunes entreprises et les porteurs de projets, le secteur des assurances met en place un dispositif permettant aux bénéficiaires du programme « INTELAKA » de souscrire des contrats d'assurances « Décès/Invalidité totale-Emprunteur » à des taux très préférentiels.

A travers cette convention, les assureurs s'engagent à appliquer un taux de prime maximum de 0,10% hors taxe par an calculé sur le capital restant dû pour les crédits du programme « INTELAKA ». Pour leur part, les banques s'engagent à renoncer à la commission d'acquisition au titre de contrats d'assurance « Décès/Invalidité totale-Emprunteur ».

A cela s'ajoutent une procédure de souscription allégée permettant une mise en place rapide du crédit et une procédure d'indemnisation systématique en cas de décès ou d'invalidité de l'assuré.

Il est à rappeler que le Programme Intégré d'Appui au Financement de l'Entreprise vise à offrir une nouvelle gamme de produits de financement à destination des TPE, des jeunes porteurs de projet, du monde rural, du secteur informel et des entreprises exportatrices. L'objectif étant de lancer une nouvelle dynamique à même d'encourager l'entrepreneuriat et de favoriser l'insertion socio-économique des jeunes, notamment dans le monde rural.